

Bibliothèque Marie-Barbier

CONCOURS DES NOUVEAUX ABONNÉS



CONDITIONS ET RÈGLES

1. Le concours se déroule à partir du 1^{er} septembre 2025 jusqu'au mercredi 10 décembre 2025.
2. Chaque nouvel abonnement à la Bibliothèque Marie-Barbier effectué à l'intérieur de la période du concours donne droit automatiquement à une participation au tirage. Aucune action n'est requise de la part des nouveaux abonnés.
3. Les élèves inscrits à l'école Sainte-Famille qui sont abonnés pour la première fois à la bibliothèque lors de la rentrée 2025 sont inscrits au concours par la responsable de la bibliothèque, à partir de la liste fournie par l'école.
4. Deux certificats cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun, pour l'achat de livres, seront remis au gagnant de la catégorie adulte (1 prix) et de la catégorie jeune (1 prix).
5. Les personnes adultes ont 18 ans et plus au moment de leur abonnement. Les jeunes ont moins de 18 ans au moment de leur abonnement.
6. Au terme de la période de participation déterminée pour ce concours, la liste des nouveaux abonnés inscrits au concours sera produite et les noms de chacun d'eux seront déposés dans une boîte préalablement au tirage.
7. Le tirage sera effectué à 10h le dimanche 14 décembre 2025 à la Bibliothèque Marie-Barbier, par la responsable de la bibliothèque, en présence d'au moins deux autres bénévoles.
8. Les personnes gagnantes seront contactées par téléphone le jour du tirage et un rendez-vous à la bibliothèque sera confirmé auprès de chacune d'elles pour la réclamation des prix. Une prise de photo sera effectuée pour les archives.
9. Le nom des gagnants du tirage sera mentionné dans un courriel aux abonnés de la Bibliothèque Marie-Barbier ainsi que dans la rubrique dédiée à la bibliothèque dans le journal *Autour de l'île* à paraître au cours du mois de janvier 2026.